

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 311 Travail de Fin d'Etudes			
Code	SOAS3B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) Anne-Françoise BAILLY (anne-francoise.bailly@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) François GERODEZ (francois.gerodez@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Roxane LEMAN (roxane.leman@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Céline COCK (celine.cock@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Céline COCK (celine.cock@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement Travail de Fin d'Etudes constitue l'épreuve transversale finale.

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à

construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain.
- II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers.
- III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité.
- IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté.
- V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social.

- VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel.
VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS2B13, SOAS2B14
Corequis pour cette UE : SOAS3B10

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B11B Travail de fin d'études et Processus d'élaboration du TFE 108 h / 16 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B11C TFE 96 h / 15 C

SOAS3B11D Atelier collectif TFE 12 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B11X TFE 96 h / 15 C

SOAS3B11Y Atelier collectif TFE 12 h / 1 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B11A TFE 108 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B11B Travail de fin d'études et Processus d'élaboration du TFE 160

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B11C TFE 150

SOAS3B11D Atelier collectif TFE 10

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B11X TFE 150

SOAS3B11Y Atelier collectif TFE 10

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B11A TFE 160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Pour le département de MONTIGNIES (HJ et HD)

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

- Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).

- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE			
Code	11_SOAS3B11A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le Travail de Fin d'études (TFE) est l'épreuve terminale de la formation des étudiant·e·s assistants sociaux. Il constitue un moment privilégié de réflexion et de systématisation personnelle et se veut l'aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant·e dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel.

L'élaboration d'un TFE relève d'un savoir d'action qui lie théories et pratiques.

C'est une démarche d'écriture, un processus dynamique qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance. Cela implique la collaboration régulière avec un·e accompagnateur/trice tout au long du processus d'élaboration du travail.

Les objectifs du cours sont :

- Rentrer dans une démarche de recherche
- Formuler et mettre au travail une question qui intéresse le travail social
- Analyser une pratique de travail social dans laquelle l'étudiant·e a été impliqué·e
- Prendre position en tant que futur·e professionnel·le
- Construire un développement méthodique, cohérent et dont les matériaux sont choisis judicieusement
- S'inscrire dans une démarche de présentation orale du travail et dans un échange contradictoire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

Pour le travail écrit :

- construire un questionnement contextualisé dont les aspects sont spécifiés et explicités
- construire et adopter une dimension critique (analytique) par rapport à la réalité étudiée
- témoigner d'un positionnement professionnel fondé et argumenté à travers des conceptions de travail défendues, des points de vue retenus, des choix de grilles de lectures, les propositions avancées.
- construire un développement méthodique, cohérent dont les matériaux auront été choisis judicieusement en regard de la question traitée
- communiquer par écrit en respectant les règles d'écriture (syntaxe, orthographe, grammaire) et les règles de référencement

Pour le travail oral :

- mettre clairement en évidence des lignes de force relatives au contenu du travail et des perspectives consistantes qui prolongent le travail écrit
- argumenter, approfondir et répondre clairement aux questions des membres du jury.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu du TFE

Le sujet du TFE porte sur **la pratique du travail social, dans laquelle l'étudiant·e a été impliqué·e**.
Il peut s'agir de :

- la pratique professionnelle dans le cadre du stage de BLOC 3 et/ou de ses stages antérieurs ;
- plus globalement, l'expérience ou/et le cheminement professionnel de l'étudiant·e ;
- les pratiques de travail social de l'organisme dans lequel il/elle a effectué son stage ;
- les pratiques qui caractérisent tout un champ social.

Le TFE comporte entre 110 000 et 150 000 caractères (interligne 1,5).

Contenu du travail autonome de l'étudiant·e :

- L'élaboration du développement et du plan, la recherche et la collecte des matériaux, la rédaction d'un projet de texte, les corrections, la rédaction de la version définitive, de la table des matières et de la bibliographie.
- La préparation du document pour la Bibliothèque-Centre de Documentation.
- La préparation de la défense orale.

Démarches d'apprentissage

La réalisation du TFE se base sur une relation de travail avec un membre du corps professoral qui assume une fonction d'accompagnement et ce sous la forme de séminaires et de rencontres individuelles.

L'accompagnateur/trice soutiendra, suivant les situations particulières des étudiant·e-s, une approche inductive et/ou une approche déductive et/ou une approche interactive et/ou des analyses de situations. L'étudiant·e sera également inscrit·e dans une démarche d'apprentissage autonome.

Dispositifs d'aide à la réussite

Pour l'aider dans la construction de son TFE, l'étudiant·e bénéficie de :

- Quatre séances d'information générales de 2 heures.
- Cinq (éventuellement six) rencontres individuelles avec son accompagnateur/trice.
- Trois séances collectives de travail en petit groupe avec son accompagnateur/trice.
- Des fiches pédagogiques et des fiches « Aide à l'utilisation du traitement de texte ».
- Document de référence relatif à la bibliographie et aux citations avec accompagnement.

Sources et références

En regard de la problématique traitée par l'étudiant·e, sur base d'une recherche autonome et/ou sur suggestion de l'accompagnateur.

Supports :

Le Document de Référence du Travail de Fin d'Etudes 2023-2024

Le dossier « Fiches pédagogiques pour l'élaboration du TFE »

Les outils de la Bibliothèque - Centre de Documentation : accès aux ressources documentaires en versions papier et électronique et divers répertoires disponibles via le portail documentaire.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports en ligne :

Le Document de Référence du Travail de Fin d'Etudes 2023-2024

Le dossier « Fiches pédagogiques pour l'élaboration du TFE »

Les outils de la Bibliothèque - Centre de Documentation : accès aux ressources documentaires en versions papier et électronique et divers répertoires disponibles via le portail documentaire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Prj	100	Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

-VOIR DOCUMENT DE REFERENCE TFE 2023-24

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).